

J'ai eu droit à ma première mise en examen de l'année : 2018 débute fort !



Il est difficile de ne pas être un peu irrité quand vous apprenez, en allant chercher une lettre recommandée chez un huissier, que vous serez convoqué par un juge d'instruction, le lundi 15 janvier 2018, à 11 heures 30, et que celui-ci envisage de vous mettre en examen, rien de moins !

C'est d'abord agaçant, parce qu'il faut aller chercher cette lettre chez l'huissier, et que cela coûte, entre le déplacement en voiture, le parking et l'attente, environ une heure de votre précieux temps.

C'est d'autre part exaspérant, parce que, quoi que je dise, je sais qu'à l'issue de l'interrogatoire, le juge d'instruction me mettra en examen, et m'enverra devant la 17^e Chambre. Je commence juste à en avoir l'habitude, car cette audition était la sixième du genre que j'ai connue. Sans parler de la quinzaine d'interrogatoires de police !

J'ai réussi, dernièrement à éviter une convocation à Lille, par un OPJ qui, sur demande d'un juge d'instruction, voulait m'entendre, suite à une plainte de Gérard Darmanin, qui n'avait pas encore trahi LR pour rejoindre Macron à l'époque. A noter que c'était le premier homme classé à droite qui déposait plainte contre notre site, et que la présidente des éditions Riposte Laïque, ainsi que le trésorier, avaient été convoqués à Lille, à la demande de ce juge. Une journée de foutue, 600 bornes aller et retour, par l'autoroute.

<https://ripostelaique.com/le-renegat-gerald-moussa-darmanin-depose-plainte-contre-riposte-laique.html>

J'avais fait savoir, quant à moi, au téléphone, que je ne perdrais pas une journée, et de l'argent qui ne me serait pas remboursé, à monter sur Lille, et que j'étais prêt à répondre à des interrogatoires par courriel, où dans des commissariats situés plus près de chez moi. Et finalement, j'ai été, en début d'année 2018, questionné, avec l'accord du juge, par courriel, ce qui fait gagner du temps à tout le monde.

Cette fois, impossible, il faut donc se déplacer. Il faut donc trouver des compensations, pour se consoler du fait de devoir perdre une grande partie de sa journée, et d'avoir dû revenir en région parisienne, et m'organiser pour être présent à cette convocation (il m'arrive parfois d'en demander l'ajournement, ce qui, en général, m'est accordé).

D'esprit volontiers frondeur, je décide donc de prendre ma vieille 306, qui appartenait à mon père et à ma mère, et d'aller à Paris avec. Seule problème, je commets délibérément

un délit, puisque ladite voiture date de 1996, en est à 300.000 km au compteur, et que Madame Hidalgo, se croyant sous l'Ancien Régime, a décidé que mon véhicule de manant (qui vient pourtant de passer avec succès le contrôle technique, moyennant 70 euros) ne devait plus polluer sa Ville, ni incommoder les narines sensibles des bobos parisiens, ni celles des délicats migrants. Donc, on me pique du fric pour certifier que ma voiture peut rouler, mais on m'interdit quand même de l'utiliser dans la capitale de mon pays. Eh bien, ma façon à moi de commencer la semaine en faisant un pied de nez à Hidalgo sera de la prendre quand même (la voiture).

J'ai en général une petite combine pour laisser mon véhicule à dix minutes à pied du Palais de Justice, qui, faut-il le rappeler, sera transféré dans un quartier pourri (non, non, vous ne me ferez pas parler comme Trump), futuriste et laid à souhait, dans les prochains mois.

Homme prudent, ayant horreur d'arriver en retard, je décide donc de partir à 9 heures, pour être certain de ne pas faire attendre mon juge. Jusqu'à Paris, sur les quais, c'est incroyable, je ne subis pas un seul bouchon. J'en arrive même à m'interroger : et si Anne Hidalgo était finalement un maire exceptionnel, et que je me sois trompé sur elle ? Je suis d'autant plus stupéfait que les policiers paraissent en nombre, et qu'ils sifflent de partout, pour faire la circulation. Et finalement, ils me font passer au feu rouge à plusieurs reprises, et je bats mon record ! 1 heure et 12 minutes entre le départ de chez moi, et mon arrivée à mon parking secret, un lundi matin ! D'habitude, cela tourne entre 1 h 30 et 2 heures !

Je prends donc le temps de relire le dossier que je me suis préparé, de boire un chocolat bien chaud, et d'aller à pied (10 minutes) au Palais de Justice, situé Boulevard du Palais.

A peine ai-je fait 5 minutes que me voilà bloqué par un cordon de CRS, qui empêche tout passage de voiture, mais aussi de

piéton. Un homme, de couleur, fort sympathique, vient vers moi.

– *Où allez-vous, Monsieur ?*

– *Au Palais de Justice.*

– *Vous êtes avocat ?*

– *Non gibier de potence.*

Il rit de bon cœur.

– *Vous voulez dire citoyen ?*

– *Si vous voulez.*

– *Alors je vais vous accompagner au Palais de justice.*

– *Est-ce vraiment indispensable ?*

– *Finalement, non, passez.*

– *Au fait, que se passe-t-il ?*

– *Convoi officiel, Monsieur.*

Je passe donc plusieurs barrages, et me retrouve devant le tribunal. J'ai l'habitude, et comme à cette heure là, il n'y a pas la queue, je rentre de suite.

Premier contrôle, comme à l'aéroport. Et tout cela grâce à qui ? Aux soldats d'Allah, encore eux ! Il faut retirer sa veste, tout ce qu'on a dans les poches, poser cela dans des bacs en plastique, et passer devant un détecteur de métaux. Ouf, cela ne sonne pas, pas besoin de fouille supplémentaire.

Je trouve rapidement l'endroit où le juge m'a convoqué. 40 minutes d'avance. Je m'assois donc sur un banc, dans les couloirs, et me livre à un de mes exercices préférés : l'observation. Je vois passer nombre d'avocats et de sémillantes petites avocates, tous avec un air important, et nombre de dossier sous les bras. Des salariées, souvent femmes, avec également plein de dossiers. Et, dans les couloirs, un nombre important de diversité, qui semble donner raison à Renaud Camus. Je suis à vingt mètres de la guérite, où on doit m'appeler. J'entends à plusieurs reprises des personnes qui parlent très fort, et font profiter l'ensemble

des autres convoqués de leur conversation, qui pourtant, ne nous intéresse pas. Toujours des Africains.

Je suis enfin appelé à 11 h 32, le juge est ponctuel, cela fait plaisir. Mais je dois à nouveau faire face à un nouveau contrôle policier. Il y a un sas, et je suis à nouveau fouillé, devant poser encore toutes mes affaires dans un bac. D'un esprit persifleur, je ne me peux m'empêcher de constater que les juges, dont beaucoup d'entre eux militent pour l'abolition des frontières, et interdisent aux Français de se défendre face aux agressions, sont, eux, comme nos politiciens d'ailleurs, fort bien protégés. Et je ne peux m'empêcher d'imaginer qu'on ne rentre pas chez eux comme cela, et qu'ils doivent avoir un digicode, pour beaucoup d'entre eux.

Le policier m'explique qu'il faut encore monter un étage, et se propose de m'accompagner. Sympa. J'arrive donc devant la porte du juge, qui est ouverte. Il est avec une sténographe, et me propose d'entrer. Il s'installe devant son bureau, plein de dossiers volumineux, et me fait signe de m'asseoir. Il a plutôt l'air sympathique, au premier abord.

C'est mon sixième juge d'instruction, et c'est le premier homme que je rencontre. Les cinq fois précédentes, j'ai été mis en examen, y aura-t-il cette fois une variante ?

Le juge me dit que je suis là pour m'expliquer quant à ma responsabilité supposée de directeur de publication, suite à la diffusion d'un article d'un nommé Geronimo, qui aurait gravement insulté et même menacé de mort un grand chef policier.

<http://ripostelaique.com/nos-policiers-se-suicident-et-nos-galones-sen-foutent.html>

Comme toujours, je mets à la disposition du juge un dossier assez complet, où je lui montre trois décisions de justice qui confirment que je ne suis plus le directeur de publication de Riposte Laïque depuis octobre 2012. Je démontre qu'il est

difficile d'avoir condamné Alain Jean-Mairet, notre président suisse de l'époque, comme directeur de publication, et d'accuser en même temps Pierre Cassen de l'être également.

Bref, je répète pour la énième fois ce que j'ai déjà dit des dizaines de fois à des policiers ou à des juges. Mon interlocuteur m'écoute attentivement, et me dit qu'il a également dans son dossier deux récentes condamnations, qui font qu'il pense que je suis toujours le vrai responsable de RL. Je ne peux m'empêcher de constater que ce juge préfère donc faire confiance aux décisions de justice qui me condamnent, qu'à celles qui me relaxent. Et que manifestement, il paraît avoir quelques idées préconçues concernant mon rôle. Intéressant.. Et donc, sans surprise, il me met en examen.

Il me dit qu'il devra m'interroger une nouvelle fois, en présence de mon avocat. J'exprime ma surprise, et surtout mon refus. Habituellement, je ne suis convoqué qu'une fois, c'est déjà assez pénible, je ne vais pas revenir une deuxième fois. Je l'informe donc que je ne me déplacerai pas à nouveau pour cette affaire. Il me dit qu'il en prend acte, et qu'il ne devrait pas requérir pour autant la force publique. J'en suis ravi, mais ayant déjà été victime d'une perquisition policière il y a bientôt deux ans, je m'attends à tout.

On s'est tout dit, cela a duré une demi-heure. Je me lève et me prépare à partir, mais, homme bien élevé, je lui dis au revoir, en lui serrant la main. Il paraît surpris, et ne lève pas la tête pour me regarder dans les yeux, ce que je fais toujours quand je serre la main de quelqu'un.

Des amis parisiens m'attendaient, à un lieu de rendez-vous proche du Palais de Justice. Autant joindre l'utile à l'agréable. Avec humour, ils me proposent un apéro pour fêter cette première mise en examen de l'année. J'accepte, bien sûr.

Je me dis que Riposte Laïque publie, chaque jour, sous la responsabilité de nos amis suisses et du nouveau président de

RLS, Guy Sebag, entre 10 et 15 articles, qui, par leur critique radicale de l'islam et de l'invasion migratoire, peuvent occasionner, chaque jour, au moins une plainte de ceux que Bruno Lafourcade appelle « Les Ligues de Vertu » et de leurs complices du Parquet. Et je ne parle pas des 500 commentaires publiés et validés par nos modérateurs, qui en annulent en moyenne une centaine par jour. Et donc, dans ce contexte, je me dis que, vu que RL ne paraît pas décidé à baisser la garde, et que cela me retombe à chaque fois dessus, mon ami et avocat Maître Pichon ne devrait pas manquer de travail.

Dans le contexte actuel, donc, comment ne pas donner raison à mon ami Gérard Boyadjian, qui parle de mort de la liberté d'expression en France ?

Tiens, je viens d'apprendre qu'un contributeur de Riposte Laïque menaçait d'égorger les juges...

<http://www.leparisien.fr/essonne-91/fleury-merogis-detenu-dans-une-affaire-de-terrorisme-il-menace-d-egorger-les-juges-15-01-2018-7502742.php>

Ah non ! C'est un musulman, probablement déséquilibré, qui se plaignait de ne pas avoir sa Play Station en prison.

Ouf !

Pierre Cassen